

SÉANCE ORDINAIRE

13 MARS 2017

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte tenue à la Caserne incendie le lundi 13 MARS 2017, à 20 heures, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

MONSIEUR SIMON LAVOIE
MADAME GINETTE CARON

tous membres du Conseil siégeant sous la présidence de :

MADAME URSULE THÉRIAULT, mairesse.

Le secrétaire-trésorier est également présent.

À 20 h, il est constaté que le conseil municipal ne peut procéder à la tenue de la réunion puisque le nombre minimal de membres requis pour former quorum n'est pas respecté.

Tel que le prescrit le règlement 2013-126, le défaut de quorum a été constaté, une heure après la séance, faisant en sorte de permettre à ce que soit déterminée une date de séance d'ajournement.

D'un commun accord, la date du lundi 20 mars 2017, à 20 h, a été fixée pour la tenue de cette séance d'ajournement.

MAIRESSE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER